autre usine. Satisfaits sur le sort de leur compagnon, tous les ouvriers reprendront l'ouvrage jeudi, à six heures et demie du matin, à condition que personne d'entre eux ne soit renvoyé et que leur salaire ne soit pas diminué.

ACCIDENT. — Mme Caillaert, demeurant Faubourg de Lille, a fait, mardi, une chute sur la Grand'Place. Blessée à la jambe gauche, elle a été admise à l'Hôpital.

NÉCROLOGIE. — Le Conseil communal a décidé d'envoyer à la famille de M. Goblet, une lettre officielle de condoléances et d'assister en corps aux funérailles de son regretté membre.

ARRESTATION. — En vertu d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction Lalos, un sieur Debray Hippolyte, âgé de 50 ans, ouvrier charpentier, demeurant à Roubaix et arrêté à Tournai, en rupture de ban d'expulsion, a été écroué, mercredi après-midi, à la maison d'arrêt.

TEMPLEUVE

TRIBUNAL DE POLICE. — Audience du 4 mars. — Présidence de M. Cupper, juge de paix. — Ministère public, M. Louis Deschamps, échevin. — Pour contravention à la loi sur les oiseaux insectivores : Nys Henri, journalier à Estaimpuis ; Bourgois Ferdinand, tisserand à Estaimbourg, et Hutsebaut Georges, terrassier à Leers-Nord, amende conditionnelle de 5 fr. — Pour circulation avec voitures non éclairées : Catteau Hildevert, boucher à Dottignies ; Vallée Charles, chiffonnier à Herseaux, et Spitaelme Jules, cultivateur à Héninnes, amende de 3 fr. avec sursis. Ce dernier a encouru de plus la même peine pour abandon de voitures. — Pour n'avoir pas averti l'autorité communale de la vente d'un cheval porté au registre de classement et désigné pour être réquisitionné : Verkinderie Désiré, négociant, et Holvoet Henri, fermier à Néchin, amende de 21 francs 20 centimes conditionnellement. — Pour injures, 10 francs à Duchatelet Louis, cabaretier à Néchin. — Coups et injures : Tatillez Jules, ménagère à Héninnes, amende de 10 francs, et une de 5 francs. — Dubrulle Victor, maçon à Pecq, 20 fr. d'amende pour mêmes, et 15 fr. pour port d'arme prohibée.

AU COMMENCEMENT DU PRINTEMPS, tout le monde doit faire une cure dépurative. Rien n'est meilleur que les Pilules Suisses. Leur action est bienfaisante. 15521

Pour AGENT TISSUS ROBES introd. dans les mais. de gros, dée. représ. en Belgique un grand fabricant ou un très imp. comm. pour les genres popeline, granité, serge, cheviotte, etc., etc. Ecrire : B. Tram, X.O. 1535, Bruxelles-Nord. 1588d

CRISTAL DE ROCHE — LUNETTERIE RICHE — VERRES AU SILEX PUR
PINCE-NEZ depuis 1f25 — LUNETTES depuis 0f75
OPTIQUE
Exécution rapide des ordonnances de MM. les Docteurs-Oculistes.
Mesure gratuite de la vue par des appareils de précision. — ATELIER DE RÉPARATIONS.
A L'OPTOMÈTRE. — L. JOSÉ-FRIBOURG
Opticien spécialiste
Fabis, Grande-Rue, ROUBAIX

GUÉRISON
LISEZ ! JEUNES GENS
Si vous êtes atteints d'une **Maladie Secrète** et souffrez depuis longtemps, n'ignorez pas que la maladie est guérissable en moins d'une Semaine. Allez en confiance PHARMACIE COUVREUR à Roubaix, Acheter un flacon de **Santal Blanc de Narbonne** à 4 francs. Il améliorera votre guérison. 4178

Je recommande tout spécialement à ma nombreuse Clientèle comme un
PRODUIT D'ORIGINE CERTAINE & AUTHENTIQUE
L'HUILE de FOIE de MORUE
de Norvège
Garantie *absolument pure* et de *provenance directe* de Bergen (Norvège), **goût de poisson frais**, mon grand débit, dû à la qualité régulière de mes Huiles, me permet de la vendre dans des conditions exceptionnelles. — Le litre : **1 fr. 45** ; le ½ litre : **0 fr. 75** (Par estagon de 5 litres : **1 fr. 40** le litre), chez **Jules BARBRY**, herboriste-botaniste, **81, rue du Bois**, Roubaix.
NOTA. — Les personnes qui auraient un doute sur l'authenticité et la pureté de l'**Huile de foie de morue** que je vends, sont invitées à descendre dans les caves, elles pourront constater de visu la provenance, l'origine et la marque des tonneaux mêmes. 6615

BULLETIN COMMERCIAL

du mercredi 5 mars 1902

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	JOUR
MARS	4.40	4.45	4.32 ½	4.32 ½	127	127
AVRIL	4.45	4.45	4.35	4.35	128	127.50
MAI	4.45	4.45	4.37 ½	4.37 ½	129	128.50
JUIN	4.45	4.45	4.40	4.40	130	129.50
JUILLET	4.45	4.45	4.40	4.40	131	130.50
AOUT	4.45	4.45	4.42 ½	4.42 ½	132	131.50
SEPTEMBRE	4.47 ½	4.47 ½	4.42 ½	4.42 ½	133.00	132.50
OCTOBRE	4.47 ½	4.47 ½	4.42 ½	4.42 ½	133.50	133.00
NOVEMBRE	4.47 ½	4.47 ½	4.42 ½	4.42 ½	134	133.50
DÉCEMBRE			4.42 ½	4.42 ½	134	133.50
JANVIER 1903			4.45	4.42 ½	134	133.50
FÉVRIER						

ROUBAIX-TOURCOING, 5 mars. — On a traité : 90.000 kil. dont détail suit :

Le matin : Sur septembre, 5.000 kil. à 4.475 ; sur octobre, 10.000 kil. à 4.475. — Total : 15.000 kilos.

Le soir : Sur mars, 5.000 kil. à 4,45 ; sur juin, 25.000 kil. à 4,47, 25.000 kil. à 4.50 ; sur septembre, 5.000 kil. à 4,47 ; sur octobre, 5.000 kil. à 4,47 sur novembre, 5.000 kil. à 4,47, 5.000 kil. à 4,47. — Total : 75.000 kil. — Ensemble : 90.000 kil.

LE HAVRE, 5 mars. — (Par dépêche). — La tendance du marché est soutenue. — On a vendu 125 balles.

ANVERS, 5 mars. — (Par dépêche). — On a traité : 65.000 kil. — Le marché est soutenu.

En disponible : On a vendu 516 balles Plata.

COTONS

LE HAVRE, 5 mars. — (Par dépêche). — Ouverture. — Le marché est calme. — Ventes : 950 balles. — On cote sur mars, 54.00 ; sur avril, 55.37 ; sur mai, 55,25 ; sur juin, 55,12 ; sur juillet, 55,00 ; sur août, 54.87 ; sur septembre, 54.75 ; sur octobre, 53,37 ; sur novembre, 51,87 ; sur décembre, 51,62 ; sur janvier, 51,50 ; sur février, 51,37.

En disponible. — On a vendu : 100 balles Texas de 59.75 à 60.50. — Fully middling à 57,62.

LE HAVRE, 5 mars. — (Par dépêche.) — Clôture. — Le marché est calme. On a fait 4.700 balles. On cote : mars, 55.87 ; avril, 55.75 ; mai, 55.62 ; juin, 55.50 ; juillet, 55.37 ; août, 55.25 ; septembre, 55.12 ; octobre, 53.75 ; novembre, 52.25 ; décembre, 52.00 ; janvier, 51.87 ; février, 51.75. En disponible : Pas d'affaires.

NEW-YORK, 5 mars. — (Par dépêche). — Ouverture soutenue. — Hausse de 4 points sur mars et de 5 points sur mai.

VENTES PUBLIQUES DE LAINES
de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX. — Par M. Emile Nys, courtier : Le jeudi 20 mars 1902, à une heure trois quarts du soir, pour les blousses, laines lavées, laines brutes, écarts divers, et le lendemain vendredi 21 mars 1902, à une heure trois quarts du soir, pour les mèches et déchets d'industries diverses.

— Par M. Edouard Dechenaux, courtier : Jeudi 20 mars prochain, à deux heures de l'après-midi, pour les blousses, laines brutes et lavées. — Vendredi 21 mars prochain, à deux heures de l'après-midi, pour les déchets.

— Par M. Aug. Defrenne, courtier : Jeudi 20 mars 1902, à deux heures de l'après-midi, pour les blousses et déchets, immédiatement après la vente de blousses et laines brutes de M. Edouard Dechenaux.

TOURCOING. — Par MM. Emile Destombes, Adolphe Sevin, Georges Roussel, Henry Giraud, Ferdinand Lapersonne, courtiers, dans la salle ordinaire des ventes, rue de Roubaix, 58 : Mardi, 18 mars, à deux heures de l'après-midi, environ 550 balles Buenos-Ayres et Monte-Video. Importation directe : Ex. « Cordillieras, Rymand, Rubelin, Isaiso ». 100.000 kilos laines brutes, lavées et écarts divers.

— Mardi, 18 mars, à trois heures de l'après-midi, d'ordre de MM. Tiberghien frères, Ch. Tiberghien et fils, Auguste Lepoutre, Alph. Six, Edouard Six, Abbadie et Aguirre, Masurel fils, Flipo et Segard, Prile et Adam frères, Depas Frys et Cie, Flipo frères, Motte-Dewavrin, Henri Wattinne, Van Eeghende-Motte, Henri Bouyart, Wattinne Bossut et fils, Jules Desurmont et fils, et divers : environ 505.000 kilos blousses Australie, Buenos-Ayres, Crories et diverses.

Ces séances comprendront également les peignés et blousses provenant du sauvetage du « Cordillieras » et divers peignés provenant de liquidations.

MARCHÉS DIVERS

LILLE, 5 mars. — Marché aux blés et farines. — Cours commerciaux. — Blés : La cuture offre passablement dans les prix de 19.50 ; le commerce tient ses blés plus ou moins pays moraux de l'Aisne. Cependant, dans les prix de 20.00 à 20.25. La meunerie n'achète qu'au fur et à mesure de ses besoins. La vente de la farine étant très calme. — Farines : Mêmes observations, la baisse s'est accentuée depuis une huitaine et l'on vend les supérieures de 25 à 27 francs, suivant marques. En général, la tendance est lourde tant en blés qu'en farines. Prix aux 100 kilos.

— Bourse Linière. — Lins de Russie. — Le chiffre d'affaires est encore assez important cette semaine ; mais, sur les marchés russes, les apports demeurent restreints et les prix demandés ne sont pas dans la parité de ceux que la filature voudrait payer. — Etoupes de peignage. — Le chiffre d'affaires pourrait être plus important si les prix étaient plus abordables et tous les genres participeraient alors à la demande. — Fils. — Situation inchangée. Courant d'affaires ordinaire à prix maintenus. — Fils de jute. — Affaires calmes sans variations de prix. — Toiles. — Courant d'affaires assez satisfaisant, sans être particulièrement animé. Les prix sont inchangés.

— Marché aux bestiaux du 3 au 5 mars 1902. — Bœufs : amenés, 188 ; 1re qual., 0.65 ; 2e, 0.76 ; 3e, 0.65. — Vaches : amenées, 268 ; 1re qual., 0.65 ; 2e, 0.58 ; 3e, 0.40. — Taureaux : amenés, 36 ; 1re qual., 0.65 ; 2e, 0.55 ; 3e, 0.43. — Veaux : amenés, 344 ; 1re qual., 1.20 ; 2e, 1.12 ; 3e, 1.00.

MERVILLE, 5 mars. — Froment nouveau, 15.50 à 15.75 les 80 kil. ; haricots lingots, 22.00 à 23.00 ; gros-pois, 21.00 à 22.00 les 85 kil. ; pois verts, 23.00 les 85 k. ; avoine, 20.00 les 100 kil. ; paille de froment, 54.00 les 1.000 kil. ; paille d'avoine, 40.00 les 1.000 kil. ; pommes de terre, 3.00 à 6.00 les 100 kil. ; beurre, 1.40 à 1.50 les 500 gr. ; œufs, 2.30 à 2.50 les 26.

DEYNZE, 5 mars. — Pommes de terre, les 100 kilos, 5.00 à 6.00 ; beurre, le kilo, 2.75 à 3.00 ; étoupes, déchets de lin, les 100 kilos, 1re qual. 25.00 à 30.00, 2e qual. 20.00 à 25.00, 3e qua. 15.00 à 20.00, 4e, 10.00 à 15.00 ; œufs, les 26, 1.90 à 2.00 ; jambons, le kilo, 1.50 à 1.60 ; gorets, par tête, 35.00 à 42.00 ; poulets, par tête, 7.00 à 8.00 ; lapins, la pièce, 0.75 à 0.80.

RENAIX, 5 mars. — Froment, les 100 kil., 16.00 ; méteil, 11.75 ; seigle, 10.00 ; avoine, 20.00 ; féveroles, 18.00 ; pommes de terre, 5.00 ; paille, 7.00 ; beurre, le kilo, 2.70 ; œufs, les 25, 1.70.

BULLETIN FINANCIER

du mercredi 5 mars 1902

PARIS, 5 mars.

La Bourse se lasse d'un repos trop prolongé ; les ressources dont elle dispose l'invitent à l'action et malgré les raisons qu'elle peut avoir d'observer sans prendre d'engagements elle se lasse aller à des velléités de reprise.

Hier déjà un raffermissement s'était opéré ; le Métropolitain, les Chemins français, l'Extérieur, le Suez, avaient été l'objet de demandes assez suivies pour déterminer un relèvement partiel.

Ce matin le mouvement se soutient en s'élargissant : l'amélioration est presque partout plus étendue.

Le 3 0/0 perpétuel à 101 30 est demandé de 101 30 à 101 37. La Caisse des dépôts soutient le comptant et quelques achats à terme suffisent pour empêcher la réaction du fin courant. Quoi qu'il en soit, notre fonds d'Etat se défend contre les vendeurs plutôt qu'il ne tente un véritable progrès. La nuance est facile à saisir.

CAISSE INTERNATIONALE
pour le Commerce et l'Industrie
(Société Anonyme) Capital : 25.000.000 de francs
SIÈGE CENTRAL : 130, rue Réaumur, 130, PARIS
SUCCURSALES DE :
ROUBAIX, 14, rue Saint-Georges ;
TOURCOING, 8, boulevard Gambetta ;
LILLE, 24 bis, rue Esquermoise ;
ARMENTIÈRES, 59, rue de Dunkerque ;
VALENCIENNES, 35, rue Saint-Géry.
23 bureaux dans Paris et la banlieue, 83 agences en France, 21 agences à l'Etranger.
ORDRES DE BOURSE sur toutes les places françaises et étrangères. Courtages réduits.
PAIEMENT sans aucune retenue des coupons de toute nature.
Echanges, libérations, régularisations, transferts.
Souscription sans frais à toutes les émissions.

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES EN
BAMBOU naturel et ROTIN
TRAVAUX DE DÉCORATION, ARTICLES Pr CADEAUX
Mobiliers de tous prix pour vérandahs.
Mobiliers de salles à manger, depuis 195 francs.
Carpettes, Nattes de Chine toutes dimensions
GROS E. ROBACHE DÉTAIL
12, Rue de Mouvaux, ROUBAIX.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des **Grands Magasins du Printemps de Paris** que nous publions aux annonces. 56088

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

24 HEURES A PARIS. — La direction du Vélodrome du Parc des Princes prépare, pour le mois de juillet prochain, une épreuve de 24 heures avec entraîneurs, et qui sera dotée de prix très importants.

ELKES REVIENT. — Le célèbre coureur de demi-fond américain, Elkes, sera de retour en Europe pour la fin de ce mois.

TOUS LES SPORTSMEN lisent, chaque jour, le grand quotidien spécial : « L'AUTO-VÉLO ». 477

AUTOMOBILISME

UNE FILIALE DE L'A.C.F. — Une société nouvelle vient de prendre naissance, à Paris, sous le titre : « Association Automobile Française », et sous les auspices de l'Automobile-Club de France, avec cotisation réduite.

FOOTBALL

RED STAR CLUB. — La Commission du Red Star Club nous prie de faire connaître que, contrairement au compte-rendu publié mardi sur la rencontre de dimanche des équipes secondes du Football-Club Roubaisien et de l'Iris-Club Roubaisien, et émanant du F.C.W., les équipiers premiers dont la présence était signalée dans l'équipe wattrelosienne étaient démissionnaires du Red Star Club et que c'est à tort que cette dernière société a été citée. Ajoutons que l'équipe première du Red Star Club demande à se rencontrer avec l'équipe correspondante du F.C.W. ; date et conditions à fixer par celle-ci.

N.D.L.R. — Nous saisissons l'occasion que nous offre la rectification ci-dessus pour recommander aux sociétés la plus stricte impartialité dans leurs communications. Cette chronique spéciale est ouverte à toutes les sociétés sportives indistinctement, mais nous refuserons toute insertion aux sociétés qui ne suivraient pas le principe exprimé ci-dessus, ne voulant à aucun prix nous prêter aux polémiques... Les terrains de jeux doivent suffire pour cela. — A. D.

FOOTBALL-CLUB WATTRELOSIEN. — Dimanche, 9 courant, à onze heures et demie précises, réunion mensuelle ; paiement des cotisations. A deux heures précises, les équipiers de la première sont priés de se trouver au local pour jouer sur le terrain, le return-match avec le Football-Club Mouscronnois, équipe mixte. Amende aux absents. Les sociétaires sont priés de ne pas manquer à la réunion afin de pouvoir faire les adieux au trésorier, qui part au régiment.

SPORTING-CLUB TOURQUENNOIS. — Jeudi, 6 mars, à trois heures précises, match amical entre l'équipe scolaire et une équipe mixte du S.C.T. Tous les joueurs qui pourraient se rendre libres, sont instamment priés d'être sur le terrain à deux heures et demie.

CROSS-COUNTRY

LE CHALLENGE INTERNATIONAL DU NORD. — Sur la demande de clubs bruxellois, la date de clôture des engagements pour le challenge international de cross-country du R.C.R. a été reportée au samedi 8 mars, à minuit : envoyer les engagements, 5 francs par équipe et 1 franc par coureur individuel, à M. Maurice Dubrulle, 71, rue d'Alsace, Roubaix.

LA BOXE

UNE SOCIÉTÉ DE BOXE A ROUBAIX. — Nous apprenons qu'une réunion est organisée pour ce soir, jeudi, à huit heures et demie, à l'Académie de boxe française, 18, rue du Collège, à Roubaix, dans le but de former une société dont feraient partie tous les élèves de la salle Desruelles. Ce nouveau club aurait pour but d'encourager particulièrement le sport de la boxe et notamment en organisant des fêtes et assauts par invitation, pour lesquels le concours des maîtres parisiens est déjà assuré.

LUTTE

UN DÉFI. — Le jeune Coudenys, qui s'est classé troisième dans le championnat de lutte du Nord, organisé par l'Union des Sports Athlétiques de Roubaix, mais qui a été tombé par Bouzin dans le championnat de la Renaissance Athlétique, à la salle Rousseau, nous prie de faire connaître qu'il lance à son vainqueur un défi pour un match-revanche. Enjeu : l'honneur.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Vendredi 7 mars, chez M. Alfred Baudin, rue de Mouvaux, 90, un 3 de 5 mort pour 100 fr. ; l'entrée du parc au gagnant. Florin, Baudhuin et Théophine Ternink, contre les lainiers et les brasseurs de Tourcoing. Mise au parc à six heures et demie. 94115d

— C'est aujourd'hui jeudi, 6 mars, au Cochon Rouge, rue de Mouvaux, le 2 de 3 mort pour 50 francs. Cette partie se joue la Société Carrette et Wasquehal réunis, contre le Cochon Rouge et Compagnie. Mise au parc à six heures et demie très précises. 95082d

— Dimanche prochain, on battra chez M. Camille Dambrin, rue du Tilleul, un 2 de 3 mort pour 25 francs, contre Rémy Waeellers et Paul Vandecandelaere. Mise au parc à midi et demi. 94114

— Dimanche 16 mars, au Coq-Hardi, chez M. Léon Bernaud, rue des Arts, 166, concours de coqs. Mise 7 fr. Le tirage au sort aura lieu à trois heures et demie précises. La mise au parc à quatre heures (heures militaire). Il reste encore quelques mises à prendre. 95062

— Lundi 10 courant, aura lieu chez M. Alphonse Lemyze, successeur de M. Henri Debeuf, rue de Beaumont, un 2 de 3 mort pour 50 francs, paire de plaisir à 10 fr., contre les Anciens de chez Minique et la Société Bernard réunis. Mise au parc à six heures et demie précises.

— Parc du Petit-Beaumont, le lundi de la M.-Carême, un 2 de 3 mort pour 60 francs, paire de plaisir à 10 fr., contre la Société du Cœur-Joyeux. Mise au parc à quatre heures et demie précises. 95114

— Lundi 10 mars, chez M. Jules Danneels, à l'Abondance, rue de Mouvaux, un 2 de 3 mort pour 50 francs, paire de plaisir à 10 francs, contre Oscar Savary, de la rue du Tilleul. Mise au parc à six heures. 95082d

— Dimanche prochain, 9 mars, à l'Enfant-Perdu, rue de l'Epeule, un 3 de 5 mort pour 100 francs, paire de plaisir à 20 francs, entre les Anciens de l'Epeule et l'Enfant-Perdu réunis, contre le Maréchal de Coyghem. Mise au parc à six heures très précises. 95082d

— Il se jouera au Bon-Vivant, le lundi de la Mi-Carême, un 3 de 5 mort pour 100 francs, paire de plaisir à 10 fr., contre la Grande Société de Wareoing et Pecq réunis. Mise au parc à cinq heures et demie précises. 94114d

Résultats :

ROUBAIX. — Chez M. Florimond, au Trichon, mardi soir, on jouait un 2 de 3 pour 50 francs contre l'Enflé. Florimond a gagné les trois paires.

— Au Maréchal, Grande-Rue, on jouait un 3 de 5 pour 100 francs contre les Bouchers de l'Allumette et les Négociants de Croix. La société du Maréchal a gagné la cinquième paire, perdu les première, deuxième troisième et quatrième paires. La sixième n'a pas décidé.

— Chez Savary, on jouait un 2 de 3 pour 50 francs, contre L. Stien, de la rue de Lannoy. La première paire a été nulle ; Savary a gagné la deuxième et perdu la troisième paire.

— Chez Delgrange-Pontivy, rue de Lannoy, on jouait un 2 de 3 pour 50 francs contre Delmarle, de la rue de Beaurewaert. Delgrange a gagné les première et quatrième paires et perdu les deuxième et troisième.

— Au Parc du Petit-Beaumont, on jouait un 2 de 3 pour 50 francs contre la Grosse Duite, de la rue de la Vigne. Le Petit-Beaumont gagne la deuxième paire, et perd les première et troisième paires.

TOURCOING. — Chez M. Gaston Brunet, en face de l'Abattoir, on jouait, mardi soir, un 3 de 5 pour 100 fr., paire de plaisir à 20 francs. La société de l'Abattoir contre Tournai et Martien. L'Abattoir a gagné les première, deuxième, troisième et cinquième paires et perdu les quatrième et sixième paires.

— Chez Octave Surmont, en face de l'église St-François, on jouait un 2 de 3 pour 50 francs contre le Marbrier. Surmont a gagné la première paire, et perdu les deuxième et troisième paires.

WATTRELOS. — Chez Mme veuve Ledoux, au Bureau des Douanes, rendage d'un 3 de 5 contre les sociétés Dubus et Catteloin réunies. La société Ledoux a gagné la deuxième paire et les trois paires à l'attaque ; elle est donc vainqueur. Au même local, il s'est joué une autre partie contre les Chauffeurs d'Herseaux, et les Chancards de Mouscron réunis. Ces derniers ont gagné les première et deuxième paires et perdu la troisième.

JEU DE BOULES LA PLATINE

WATTRELOS. — Grand jeu de boule à la platine offert aux amateurs chez M. Henri Duvillers, à la Tour Eiffel, rue Saint-Joseph, près de la Place, le dimanche 9 mars 1902. 300 francs de prix. La mise sera de 50 centimes. L'inscription se fera au siège de l'établissement de sept heures du matin à huit heures et demie du soir. Le jeu commencera à neuf heures précises du matin.

— Le même jour, on bouleraa chez M. J.-B. Beuscart, à l'estaminet de la Planche, en face du Grand Jeu, 110 fr. de prix. 1614d

JEU DE PIQUET

ROUBAIX. — La partie de piquet qui a eu lieu, lundi soir, chez M. Hennion, cabaretier, a été suivie avec animation par les amateurs présents. On jouait 4 de 7 pour un souper de dix couverts : Louis Magnan contre Jules Steneux. Après un combat aussi loyal que soutenu, l'avantage est resté à Magnan qui a gagné cinq cents contre deux cents.

PECQ. — Voici le résultat du jeu de piquet qui a eu lieu chez M. Bourgois, dit Lameuse, et auquel assistaient considérablement d'amateurs. La mise était de 0.65 centimes ; tout joueur gagnant quatre cents recevait une prime de 10 francs. Voici les noms des vainqueurs : Alfred Faucon, Désiré Carrette, Louis Glorieux, Carlos Delhaye, Gustave Leveugle, Charles Spriet, Jules Poulin et J.-B. Jubaru.

DOTTIGNIES. — Il s'est joué, lundi dernier, chez M. Louis Carrette, Hôtel de la Station, une forte partie de piquet entre M. Alphonse Callens, de cette commune, et P. « Ours » de Neuville. C'est M. Callens qui est resté vainqueur par 11 points contre 7.

— Le jeu de piquet et mariage qui a eu lieu chez M. Arthur Depoorter, cabaretier « Au Sabot d'Or », rue Basse, avait attiré beaucoup de monde ; chaque joueur gagnant quatre cents ou quatre parties, recevait une prime de 10 francs. La mise était de 0.65 centimes. Voici les noms des gagnants : Jules Poullet, Alfred Baudhuin, Clovis Terryn, Jules Lefebvre et Alexis Lejeune.

Découverte Sensationnelle
LE
VRAI REMÈDE DE L'ESTOMAC
LISEZ !!!
Je m'adresse à tous les lecteurs indistinctement de ce journal, qui souffrent de l'estomac d'une façon quelconque, soit qu'ils aient perdu l'appétit, soit qu'ils ne savent digérer ; qu'ils soient atteints de gastrites, de dyspepsies, de gastralgies, de catarrhes, d'affections du foie ou des intestins ; qu'ils aient après les repas ou constamment des renvois, des aigreurs, des vertiges, des éblouissements, des gonflements, des suffocations, des oppressions, des palpitations, des douleurs dans le ventre, à la poitrine ou dans les reins ; qu'ils se trouvent par suite dans un état de malaise général, tristes, découragés, abattus, tourmentés par le mauvais état de la bouche, la gorge desséchée et enflammée ; que cet état soit récent ou ancien, qu'il dure même depuis de nombreuses années ; qu'aucun remède, aucun régime n'ait réussi, peu importe, je leur conseille chaleureusement de faire l'essai des **POUDRES DE SANTÉ DE COCK**, et je suis persuadé que leur estomac sera bientôt complètement rétabli et que tout leur malaise disparaîtra. Pour être sûr d'avoir le remède véritable, s'adresser dans une pharmacie sérieuse et refuser toutes les boîtes au rabais.
La boîte doit coûter **2 fr. 50.** On peut aussi s'adresser directement au dépositaire général pour la France, M. COUVREUR, pharmacien, rue Neuve, à Roubaix, qui, par retour du courrier, envoie une boîte franco avec toutes les explications à toute personne qui lui envoie un mandat-poste de **2 fr. 50**; à Lille, dépositaire pharmacie Buisine, 30, rue du Priez, place de la Gare ; à Mouscron, pharmacie Fonder, rue de Tournai.
Propriétaire DUBOIS-DANZE Huy (Belgique). 98983

VIN ROUGE garanti pur
0,35 c. le litre
EPICERIE POTIN, 2, rue Neuve, Roubaix

ÉTAT-CIVIL

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du mercredi 5 mars. — Marie Dewilde, rue d'Inkermann, 69. — Marie De Winter, rue Voltaire, cour Wille, 9. — Van Santfort, rue de Bouvines, cour Ferret, 19.

Déclarations de décès. — Vaast Hardwin, 51 ans, tisserand, rue de Lannoy, fort Desprez, 40. — Anna De Waele, 80 ans, ménagère, rue de Blanchemaille. — Louis Morel, 25 ans, coutelier, rue du Parc, 11. — Rosalie Vauwelle, 83 ans, ménagère, rue de Blanchemaille.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 3 mars. — Marguerite et Charles Leduc, jumeaux, rue de Gand. — Yvonne Debeer, rue de Croix, 6. — René Charlet, rue Abbé-de-l'Epée. — Jean Déroubaix, rue Verte, 94. — Yvonne Delcourt, rue St-Roch, 4. — Marie Lecoutre, rue de Nancy, 56. — Auguste Serroen, rue des Phalempins, 132. — Georges Fournier, rue Deulfert-Rochereau, 55.

Déclarations de décès. — H. Descy, 84 ans, rue Verte. — Julien Terrier, 7 mois, rue de la Latte, 218. — Georges Debock, 7 mois, rue du Beau-Laurier, 40. — Léonie Tybuert, 26 ans, rue Nationale, 122. — Monique Rogiers, 78 ans, rue du Moulin, 140. — Emma Scheldewaert, 1 an, rue Nationale, 122.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 3

FEUILLETON DU 7 MARS 1902 N° 55

LE CRIME D'ASNIÈRES

par Xavier de Montépin

— Il me semble que je vous connais... — fit-elle d'une voix très douce mais sans intonations — qui êtes-vous ?...

— Je suis Albert... je suis ton frère... Tu sais bien ton frère que tu aimes... à qui tu as écrit il y a trois jours... à qui tu as envoyé ton portrait...

— Mon frère... mon frère... — répéta Andrée en passant à plusieurs reprises sur son front une de ses mains qu'elle dégagea. — Mon frère... oui... j'avais un frère... quand je voulais parler de lui à mon père, mon père refusait de m'entendre...

— Que dis-tu, ma sœur !! — interrompit vivement Albert, ne voulant pas voir divulguer devant des étrangers ses affaires de famille. — Tu te trompes... mon père nous aimait tous les deux... souviens-toi...

La lueur un instant ravivée dans les yeux de la folle s'était éteinte.

Son visage redevenait immobile comme un masque.

— Je me souviens... — poursuivit-elle — je l'ai tué... il y a du sang partout... il y en a sur le parquet... il y en a sur mes mains...

Puis, brusquement :

— Le portrait que j'ai envoyé... où est-il ?... Montrez-le moi...

Albert tira de sa poche son portefeuille, y prit la photographie et la présenta à sa sœur qui la saisit, la laissa tomber sans la regarder, puis s'abattit sur ses deux genoux et se mit à trembler de tout son corps en bégayant des mots inarticulés parmi lesquels on devinait vaguement ceux-ci :

— Du sang... que de sang !... je l'ai tué...

A cette crise qui dura plusieurs minutes succéda l'éclat de rire strident, sinistre, interminable des fous.

Albert plongea son visage dans ses mains, comme pour cacher ses larmes.

— Oh ! ma pauvre sœur !... ma pauvre sœur !... — balbutia-t-il d'un ton désolé — Est-ce donc ainsi que je devais la revoir ??...

— C'est assez, monsieur, — dit le médecin en chef, — ne lui parlez plus. — La crise à laquelle vous venez d'assister a été violente. Néanmoins je suis satisfait que cette entrevue ait eu lieu...

— Docteur, espérez-vous ? demanda vivement le jeune homme. — La guérison vous semble-t-elle probable ?

— Sinon probable, du moins possible.

M. de Noël dut faire sur lui-même un violent effort pour cacher son désappointement immense.

— Que Dieu vous entende ! — s'écria-t-il. — Combien je serais heureux si ma chère Andrée recouvrait la raison ! — Sa folie est douce, n'est-ce pas ?

— Très douce...

— Vous devez comprendre, monsieur, — reprit Albert, — combien il m'est pénible de voir ma pauvre sœur dans une maison d'aliénés...

— Je ne le comprends que trop...

— Permettez-moi de vous adresser une question...

— Faites, monsieur...

— Je vais habiter l'hôtel qui appartenait à mon père... — Ne puis-je y faire revenir Andrée et l'y entourer des soins et de la surveillance que réclame son état ?

— Vous le pouvez, monsieur, la folie de mademoiselle de Noël ne me paraissant point constituer un danger pour la sûreté publique. — Je vous avoue cependant que j'aurais été heureux de la conserver à l'asile afin d'achever la cure entreprise par moi.

— J'allais vous demander, monsieur, s'il ne vous serait point possible de continuer chez moi la cure commencée ici, car pour rien au monde je ne voudrais priver ma sœur des soins tels que les vôtres.

— Rien ne s'y oppose, et je le ferai de grand cœur...

— Dites-moi donc alors, je vous prie, quelles sont les mesures à prendre pour retirer la pauvre enfant de cette maison...

— Mademoiselle de Noël, ayant été admise ici d'urgence à la requête du procureur de la République, ne doit point en sortir sans l'autorisation de ce magistrat. — Sur le vu de cette autorisation, qui ne peut vous être refusée par le parquet, je signerai l'« exeat ».

— Les formalités à remplir me prendront-elles longtemps ?

— Deux ou trois jours, je pense. — Quand vous serez en mesure de venir chercher votre sœur, veuillez me faire prévenir la veille. — Je désire accompagner ma jeune malade jusqu'à votre hôtel. — Nous aurons à causer d'ailleurs des moyens à employer pour établir autour d'elle une surveillance indispensable... non que je craigne quelque accident, mais afin que les phases quotidiennes de la maladie soient étudiées et qu'on puisse m'en rendre un compte très exact.

— Vous ordonnerez, docteur, et vos prescriptions seront religieusement suivies...

Le médecin en chef après s'être incliné se dirigea vers la jeune fille qui, toujours à genoux, semblait maintenant très calme.

Il lui prit les mains et la contraignit doucement à se relever.

Andrée n'opposa pas la moindre résistance.

Le docteur la fit asseoir et se tournant vers Albert lui dit :

— Venez, monsieur...

Albert jeta sur la folle un regard dont l'expression attendrie était vraiment touchante.

— Pauvre chère enfant ! — murmura-t-il en tamponnant avec son mouchoir ses paupières parfaitement sèches.

Puis il sortit avec le médecin.

— Je vais vous remettre une note pour le procureur de la République, — fit ce dernier. — J'affirmerai officiellement qu'aucune raison n'empêche de conduire à votre hôtel mademoiselle votre sœur.

Les deux hommes entrèrent dans le cabinet du directeur où le médecin écrivit et signa la note que M. de Noël devait joindre à sa demande adressée au parquet.

Albert prit cette pièce, promit de nouveau au docteur de le faire prévenir du jour où il viendrait chercher Andrée, et quitta l'asile de Charenton.

En regagnant Paris le jeune homme éprouvait un désappointement profond qu'il combattait de son mieux.

— Si elle allait guérir, — murmurait-il — quel mécompte !! — Mais guérira-t-elle ? — La conviction de cet aliéniste ne prouve rien... — Les hommes de science se trompent souvent dans leurs conjectures... — Qu'elle guérisse ou non, d'ailleurs, investi de la tutelle j'administrerai ses biens jusqu'au jour de sa majorité, et d'ici à ce jour il passera de l'eau sous les ponts...

Albert rédigea sa demande et l'envoya au procureur de la République en y joignant la note du médecin en chef de l'asile.

Il n'avait plus qu'à attendre l'autorisation.

Les obsèques de Philippe de Noël furent célébrées le lendemain avec une imposante solennité, et la dépouille mortelle du comte fut inhumée dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise, au milieu d'un grand concours d'amis, qui venaient tous serrer la main d'Albert dont la douleur filiale faisait mal à voir.

II

En revenant du cimetière, Albert de Noël trouva l'autorisation qui venait d'être expédiée par le procureur de la République.

Il écrivit aussitôt au médecin en chef qu'il se rendrait à Charenton le lendemain, à l'heure de sa visite, et qu'il emmènerait mademoiselle de Noël.

Cette lettre mise à la poste, le jeune homme appela le vieux valet de chambre de son père.

Il le mit au courant de la situation, lui annonça qu'Andrée, dont la raison était égarée momentanément, viendrait le lendemain reprendre possession de sa chambre, et le chargea de tout préparer pour la recevoir.

— Vous mettrez en état l'appartement que j'occupais avant de me séparer de mon père — ajouta-t-il — c'est celui que je choisis... Je m'y installerai demain... — Vous veillerez aussi à ce que François, mon domestique, ne soit pas logé trop loin de moi.

— Monsieur le comte a-t-il des ordres à me donner relativement aux autres serviteurs de la maison ? — demanda Joseph.

— Annoncez-leur que rien ne sera changé ici. — Ils ont servi mon père... ils me serviront avec le même zèle et la même fidélité, j'en suis sûr... — Quant à vous, mon brave Joseph, votre probité m'étant bien connue, je vous élève des fonctions de valet de chambre à celles d'intendant...

(